



Formation et accompagnement des volontaires en service civique dans le département de l'Aisne

**Formation à destination des tuteurs et
responsables des structures d'accueil**



Formation à destination des tuteurs et responsables des structures d'accueil

Calendrier des formations et modalités d'inscriptions

2nd semestre 2018

Contacts :

Direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne

Marinette FOULON – Tél : 03 60 81 50 31 – courriel : marinette.foulon@aisne.gouv.fr

Amandine GEORGELIN – Tél : 03 60 81 50 30 – courriel : amandine.georgelin@aisne.gouv.fr

Isabelle DUVAL – Tél : 03 60 81 50 32 – courriel : isabelle.duval@aisne.gouv.fr



Modules de formation à destination des tuteurs et des responsables des structures d'accueil de l'Aisne

- La réussite de la mission de service civique, pour le volontaire comme pour l'organisme qui l'accueille, passe par le tutorat. Chaque structure a l'obligation de désigner un tuteur, d'organiser une phase de préparation à la mission et d'accompagner le volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir, afin de favoriser son insertion sociale et professionnelle à l'issue de l'accomplissement de la mission de service civique.

Il est désormais précisé aux termes de l'article L120-14 du code du service national que le tuteur du volontaire en service civique doit être formé à cette fonction.

La participation à une session de formation à destination des tuteurs sera un critère déterminant pour l'instruction de toute demande d'avenant ou de renouvellement d'agrément

- Des formations à destination des tuteurs et responsables des structures d'accueil sont proposées afin d'aider à la bonne exécution de cette fonction.

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées, selon la formule choisie

Coût de participation : gratuit (déjeuner non pris en charge)

Formations délivrées par Unis Cités et la Ligue de l'enseignement

1 Formations de base :

« Découverte du rôle du tuteur » (1 journée)

Public : nouveaux tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires, tuteurs ayant déjà commencé à accueillir des volontaires sans être formés, gestionnaires des organismes d'accueil ;

Objectif : comprendre la fonction de tuteur et identifier ses différents rôles auprès des volontaires.

2 Approfondissements :

Public : tuteurs expérimentés, tuteurs ayant déjà participé à un atelier de découverte du rôle de tuteur, gestionnaires d'agrément et autres personnes impliquées dans l'accueil de volontaires à une étape donnée.

« Mobilisation de volontaires » (1/2 journée)

Objectif : comprendre comment organiser un recrutement spécifique permettant une réelle accessibilité à tous.

« Accompagnement à la réflexion sur le projet d'avenir et à la réalisation du bilan de fin de mission » (1/2 journée)

Objectif : appuyer un jeune dans la valorisation de son expérience de service civique et la préparation de l'après.

NB : il est conseillé de s'inscrire aux 2 modules afin d'assurer la continuité du groupe sur la journée.

Formations délivrées par la
Direction départementale de la cohésion sociale
(dans le cadre du programme de formation des bénévoles associatifs

« Accueillir et accompagner un jeune en service civique »
(2 ½ journées indissociables)

Public : nouveaux tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires, tuteurs ayant déjà commencé à accueillir des volontaires sans être formés, gestionnaires des organismes d'accueil

Enjeux :

Comprendre le dispositif « service civique » afin d'en garantir « l'esprit » et la qualité.

Objectifs :

- Informer sur les dispositions réglementaires du service civique
- Sensibiliser à l'accompagnement d'un volontaire en service civique et à la fonction de tuteur.

Thèmes traités / contenus :

- Qu'est ce que l'engagement de service civique ?
- Le statut de volontaire en service civique
- Les obligations de la structure d'accueil
- Préparer l'arrivée du volontaire
- L'accompagner dans sa mission
- Accompagner l'élaboration de son projet d'avenir.

Planning des formations de tuteurs

Dates et horaires	Intitulés - Organismes de formation	Lieux de formation et modalités d'inscription
18 septembre 2018 9h15 - 17h30	Découverte du rôle du tuteur Unis-Cité et Ligue de l'enseignement	Direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne - 23 rue Franklin Roosevelt - BP 545 - 02001 Laon Cedex Inscriptions : http://www.tuteur-service-civique.fr/
6 et 13 octobre 2018 9h30 - 12h30 ☒	Accueillir et accompagner un jeune en service civique (I) Direction départementale de la cohésion sociale	Direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne - 23 rue Franklin Roosevelt - BP 545 - 02001 Laon Cedex Inscriptions http://aisne.franceolympique.com Rubrique : formation des bénévoles
18 octobre 2018 9h15 - 17h30	Découverte du rôle du tuteur Unis-Cité et Ligue de l'enseignement	Direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne - 23 rue Franklin Roosevelt - BP 545 - 02001 Laon Cedex Inscriptions : http://www.tuteur-service-civique.fr/
15 novembre 2018 9h15 - 17h30	Découverte du rôle du tuteur Unis-Cité et Ligue de l'enseignement	Direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne - 23 rue Franklin Roosevelt - BP 545 - 02001 Laon Cedex Inscriptions : http://www.tuteur-service-civique.fr/
11 décembre 2018 9h15 - 12h30	Mobilisation des volontaires Unis-Cité et Ligue de l'enseignement	Direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne - 23 rue Franklin Roosevelt - BP 545 - 02001 Laon Cedex Inscriptions : http://www.tuteur-service-civique.fr/
11 décembre 2018 14h00 - 17h00	Accompagnement à la réflexion sur le projet d'avenir et à la réalisation du bilan de fin de mission Unis-Cité et Ligue de l'enseignement	Direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne - 23 rue Franklin Roosevelt - BP 545 - 02001 Laon Cedex Inscriptions : http://www.tuteur-service-civique.fr/

☒ Ces deux modules ne peuvent être dissociés ; les inscriptions doivent obligatoirement être prévues pour les deux demi-journées